

**DEMANDE DE CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UN RACCORDEMENT AU RESEAU
PUBLIC D'EAU POTABLE**

Afin que la proposition technique, élaborée par les services de Gazelec, soit la plus proche possible de votre demande, nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la direction technique au 03 22 73 31 31 ou par mail à directeur.technique@gazelec.fr

La proposition de Raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre projet afin que nous puissions les prendre en considération.

Les documents suivants sont **obligatoires** à l'instruction du dossier :

- Le présent document **complété et signé par vos soins** ;
- Un plan de situation permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral) avec l'identification des limites de la parcelle concernée ;
- Un plan de masse du projet (en précisant l'échelle) avec l'emplacement du coffret en limite de parcelle ;
- Une copie du permis de construire qui vous a été délivré ou copie du permis d'aménager ou de déclaration préalable ;
- Une photographie de l'environnement du projet.

I- DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N° : Rue :
Code Postal : Commune :
N°SIRET :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Fax : Courriel :

II- ADRESSE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER

N° : Bâtiment : Rue :
A défaut, parcelle N° : Section :
Code Postal : Commune :

III- PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER (si différent du demandeur)

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N° : Rue :
Code Postal : Commune :
N°SIRET :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Fax : Courriel :

IV- NATURE DE L'INTERVENTION

Dans l'annexe de ce document, un tableau vous permet de déterminer le DN du compteur selon vos besoins en eau.

- Branchement d'eau potable pour une maison individuelle
 - Branchement d'eau potable pour un immeuble collectif ; nombre de logements :
 - Pose d'un compteur sur un branchement existant (*initial ou supplémentaire*)
 - Agrandissement ou déplacement d'un branchement existant
 - Pose de compteurs dans le cas d'individualisation d'immeuble collectif
 - Suppression d'un branchement existant
- Usage du branchement : domestique commercial industriel de protection incendie
 autre :

DN du compteur souhaité (voir Annexe), dans le cas de plusieurs compteurs, préciser le nombre de compteurs et leurs DN respectifs :

V- VALIDATION DES INFORMATIONS

Afin que la proposition technique et financière, élaborée par GAZELEC, soit la plus proche possible de votre demande, nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Date souhaitée de mise en service de votre Alimentation en Eau Potable ou date d'emménagement :

.....

GAZELEC établira, à la réception de cette demande validée, une Proposition technique et Financière de Raccordement à partir des éléments que vous avez renseignés dans ce formulaire.

Si votre projet ne nécessite pas d'extension de réseau, le délai de transmission de la Proposition de raccordement est de 30 jours.

Si votre projet nécessite une extension de réseau, le délai de transmission de la Proposition de raccordement est de 60 jours.

A la suite du règlement du devis, le raccordement est réalisé dans un délai de 60 jours.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

Fait à

Le

Signature

Vous pouvez retourner ce document soit par courrier, soit par mail à l'Accueil GAZELEC :

Courrier : GAZELEC

32 Rue du Faubourg de Bretagne

80 200 PERONNE

Mail : accueil@gazelec.fr

ANNEXE – Détermination du DN du compteur

En fonction de vos besoins en eau, le Diamètre Nominal (DN) du compteur change. Le tableau suivant doit vous permettre de sélectionner le compteur correspondant à votre besoin.

DN Compteur	Conduite	Débit nominal (m ³ /h)		Regard
		Sanitaire	Incendie (10h/j)	
15	PE Ø 25 externe	2,5		Regard compact incongelable (BHG)
20	PE Ø 32 externe	4		Regard compact incongelable (BHG)
32	PE Ø 40 externe	10		Regard compact incongelable (BHG)
40	PE Ø 50 externe	16	30	Regard traditionnel
50	PE Ø 63 externe	25	45	Regard traditionnel
65	PE Ø 80 externe	40	76	Regard traditionnel
80	Fonte Ø 100mm	63	114	Regard traditionnel
100	Fonte Ø 150mm	100	152	Regard traditionnel